



TARIFS 2025-2026

Le tarif comprend :

- la séance d'équicie,
- la location de la structure équestre et des équidés,
- la rédaction du projet personnalisé,
- un bilan écrit remis à l'équipe accompagnante ou à la famille,
- des évaluations
- le temps de concertation avec les équipes pluridisciplinaires

DESIGNATION	FORMULE	PRIX DE LA SEANCE	PRIX / PERSONNE
Individuel (1h)	A l'unité	53 €	53 €
	Carte de 10 séances	490 €	49 €
Groupe de 2 (1h30)	A l'unité	90 €	45 €
	Forfait trimestriel (12 séances)	960 € <i>(80 € la séance)</i>	40 €
Groupe de 3 (1h30)	A l'unité	120 €	40 €
	Forfait trimestriel (12 séances)	1320 € <i>(110 € la séance)</i>	36,5 €
Groupe de 4 (1h30)	A l'unité	140 €	35 €
	Forfait trimestriel (12 séances)	1560 € <i>(130 € la séance)</i>	32,5 €

Les séances d'équicie ne sont pas prises en charge par la sécurité sociale.

En revanche, il est possible de faire une demande d'aide compensatoire auprès de la maison départementale de l'autonomie (MDA) lorsque la personne est en situation de handicap et qu'un diagnostic est posé. Pour les enfants, l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) peut par exemple être sollicitée.

Par ailleurs, lorsque la personne est orientée vers nous par un prescripteur (psychologue, médecin, psychomotricien, orthophoniste...), il peut y avoir une prise en charge partielle par certaines mutuelles.

Je peux vous accompagner dans les démarches en vous fournissant le projet écrit d'accompagnement personnalisé pour appuyer le dossier de demande.